

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nathalie Saussey](#)

<https://www.cadre21.org/membres/8d33efc4cbcc0adea001cb91>

Date d'obtention : 2024-03-26 21:19:39

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que les situations de sextos sont diverses et demandent chacune une analyse qui guidera l'intervenant dans ses démarches. La grille d'évaluation préparée à cette effet nous permet de passer par 4 étapes qui aide à recueillir l'information nécessaire pour prendre la décision selon si le geste est malveillant ou impulsif.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Me donner une meilleure confiance d'action en suivant une ligne proposée pour bien évaluer la situation et poser les actions nécessaires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

L'intention du geste. Bien que ce ne soit pas souvent impulsif, au secondaire les situations sont d'avantages malveillantes (vengeance suite à une rupture, moquerie... l'outil est aidant mais j'ai l'impression que nous ne l'utiliserons pas souvent étant donnée que l'intention n'est pas tant impulsive. Un geste impulsif peut aussi être malveillant. Ceci demeure toujours un peu flou pour moi. Dommage que nous n'avons pas eu le temps de faire les mises en situations